

La vie reprend son cours

ou à un autre, avoir une attitude jugée trop aimable avec l'occupant. Ces "conseils municipaux reconstitués" sont provisoires, les élections municipales étant prévues le 29 avril. En attendant, le 1er mars, Emile Gauchet devient le nouveau maire de Rougemont, le 10 mars, Alfred Hartmann est nommé maire de Giromagny. Le 29 avril deviendra une date importante de la démocratie française puisque, pour la première fois, les femmes sont appelées à voter. Dans le Territoire de Belfort cependant, les élections municipales n'auront lieu qu'en août, pour cause de libération tardive...

6 mars

Trois cadavres sont découverts dans une fosse du hameau de Bellevue à Chaux. Il s'agit de trois hommes de Plancher-les-Mines, Charles Chipeaux, Maurice Joannard et Emile Lamporte, massacrés le 23 septembre 1944 par la Gestapo.

15 mars

Victime du typhus, le maire de Chaux décède au camp de concentration de Dachau à l'âge de cinquante et un ans. Paul Morcely avait été arrêté le 6 octobre 1944 à Lachapelle-sous-Chaux.

6 avril

Soeur Marie Solange note dans le journal quotidien des soeurs dominicaines de Saint-Nicolas, l'anecdote suivante : "La présence de l'état-major du 12ème Dragons au château (Keller) nous vaut de recevoir pour une réparation l'antique drapeau du régiment remis le lundi de Pâques à Paris au colonel du régiment par le général De Gaulle. C'est une insigne relique qui porte dans ses plis les victoires de Jemmapes 1792, Austerlitz 1805, Herlsberg 1807, les Gandres 1918, l'Aisne 1918. Au haut de la hampe, la Croix de guerre, la fourragère et un flot de soie aux couleurs françaises! C'est une des gloires de la France, aussi le traite-on avec

respect et vénération.

() En outre le talent de nos soeurs est mis à contribution pour confectionner le fanion de plusieurs pelotons. Notre artiste, soeur Marie Cécile, réussit à réaliser les emblèmes demandées. Sur le fanion du 12ème Dragons, ils sont caractéristiques. Ce régiment, étant parti d'Afrique à la conquête de l'Alsace, a pris sur son fanion, d'un côté le dragon, finement brodé avec leur devise, de l'autre une mosquée d'où part une cigogne vers le clocher de la cathédrale de Strasbourg!

Les officiers sont très fiers et ravis de leur fanions. () L'atelier de pantoufles ne manque pas non plus de clients."

8 mai

"Terrassé, le monstre allemand capitule sans condition!" titre le journal Quand-Même.

Même si le Territoire de Belfort est libéré depuis novembre, la fin officielle du conflit n'engendre pas la liesse populaire. Les blessures sont encore trop vives. Tout juste peut-on parler de soulagement. On fête l'événement bien sûr, mais dans la dignité, avec mesure, comme à Valdoie où la fanfare offre un concert sous le kiosque.

Partout les cloches sonnent, les maisons et les rues sont pavisées. Plus modestement, au petit couvent des dominicaines de Saint-Nicolas, les soeurs fêtent elles-aussi la fin de la guerre.

"La Révérende Mère Prieure nous donne dispense du silence, l'après-midi, pour nous unir à l'allégresse générale. A trois heures, nous nous rendons au chœur, pendant que la cloche du couvent sonne à toute volée, nous récitons en action de grâce la dizaine de la résurrection et nous chantons le Magnificat!" Hélas, la guerre continue à faire des victimes. Le 10 mai, la sage-femme de Giromagny, Mlle Eugénie Maillot, en service à Grosagny, fait quelques pas au bord de la route, une mine explose, la blessant grièvement à une jambe et au dos. Le 11 mai, trois hommes sont occupés à déminer un chemin à Lachapelle-sous-Chaux : une

mine explose, Henry Gillote de Valdoie est tué sur le coup. Le même jour trois habitants de Valdoie sautent sur une mine dans la forêt de l'Arsot. L'un d'eux doit être amputé. "Que font les prisonniers allemands?" s'exclame le journal Quand-Même. Le 20 mai, deux enfants Biehler de Giromagny trouvent la mort en manipulant un obus aux abords du fort. Et la liste n'est hélas pas terminée. Le 3 juin, un jeune homme est tué en dévissant un engin de guerre à Etuefont-Bas. Le 14 juin un prisonnier allemand perd la vue au cours d'une opération de déminage à Auxelles-Bas...en réponse à la question du journal Quand Même en somme...

23 juin

Fête de la Saint Jean à Giromagny organisée par le Syndicat d'Initiative qui a repris ses activités. Le S.I. a fait ériger sur les pentes du Mont Jean une grande croix de Lorraine éclairée électriquement. Le bûcher traditionnel ne peut hélas être allumé en raison de la sécheresse, cependant de nombreux feux de Bengale et lampions accompagnent la clique des sapeurs pompiers de Giromagny et les cors de chasse de Vescemont qui animent la soirée.

15 juillet

Surprise pour les Giromagniens ce dimanche vers 19 heures. Un défilé de chars et voitures fleuries fait halte devant l'Hôtel de ville. Ce sont les habitants d'Oberbrück, conduits par leur maire M. Gebel, qui fêtent leur libération à l'occasion de la fête nationale et ont décidé une sortie à Belfort puis Giromagny. En un instant, la foule entoure les Alsaciens qui dansent et chantent, vêtus de leur costume traditionnel.

16 juillet

L'Est Républicain souligne avec joie le changement d'aspect de Giromagny. La fontaine de la Grand Place (aujourd'hui Place des Mineurs), en partie démolie, est réparée, l'horloge de l'Hôtel

de ville, détruite, vient d'être remise en place, les maisons de la pâtisserie Villauer et de la modiste Mlle Girard commencent à changer d'aspect. Quant au Paradis des Loups la rumeur dit qu'il sera reconstruit...

19 juillet

Décès d'une personnalité de Lepuix : Albert Tourtet de l'hôtel de Malvaux. Arrêté le 18 mars par la Feldgendarmérie, il fut successivement interné à Schirmeck, Dachau et Ebensee (Autriche). Rentré auprès des siens le 25 mai 1945, il était très affaibli et malade.

Ce même jour se déroule à la Maison du Peuple de Belfort la première Assemblée générale des prisonniers de guerre du département, sous la présidence de M. Gauthier.

8 août

L'Est Républicain note que la RN 465 allant de Giromagny au Ballon d'Alsace est toujours coupée ; de plus, le pont du Saut de la Truite n'est pas encore reconstruit, de même que deux ponts situés plus haut. Au kilomètre 6, la route est elle-même complètement impraticable sur une largeur de 50 mètres et seules de "puissantes voitures à chassis" peuvent, à la rigueur, emprunter la piste Marcel Tassion pour rejoindre la route de Sewen.

Ce n'est qu'en octobre que le nouveau pont du quartier du Voisinnet entre le Rioz et la route de Rougegoutte est ouvert à la circulation. Peu de temps auparavant, le pont du Saut de la Truite était lui aussi reconstruit, en granit du Ballon d'Alsace.

12 et 26 août

Elections municipales dans le Territoire de Belfort. A Belfort, la liste d'Union Républicaine Antifasciste de Pierre Dreyfus-Schmidt l'emporte haut la main. A Valdoie, le premier tour est des plus insolite. Sur les 3176 électeurs inscrits, seuls 1563 sont venus voter et 28 bulletins sont considérés comme nuls. La majorité n'est pas atteinte, il y a



La maison de convalescence pour prisonniers de Rougemont-le-Château (photo F. Sellier)

ballottage général sauf pour un candidat! En effet, ce candidat figurait sur deux listes!...Il est néanmoins élu au bénéfice de la méprise et de la confusion...

9 septembre

Plusieurs habitants de Giromagny sont l'objet d'une plaisanterie plus que douteuse. Ils ont trouvé dans leur boîte à lettres un appel aux hommes de 16 à 60 ans pour se présenter devant la mairie à 13 heures, porteurs d'une pelle ou d'une pioche. Cynique rappel d'un sinistre anniversaire d'oppression.

21 septembre

Inauguration à Rougemont de la première maison de convalescence pour prisonniers dans le Territoire de Belfort. Propriété de M. Debrot, cette grande maison bourgeoise, située rue d'Etueffont le long de la rivière Saint-Nicolas (ancienne maison Winckler), a été louée à la Maison du Prisonnier. L'aménagement intérieur dû à l'architecte départemental M. Schuller doit permettre aux prisonniers de retrouver forces et santé dans le calme rougemontois. Une seconde maison sera ouverte en octobre à Bavilliers, rue de la Charmeuse.

23 et 30 septembre

Elections cantonales. Seul élu au premier tour, le Docteur Paul Robert devient conseiller général de Rougemont. Il est également le seul élu de droite (M.R.P.). En effet, l'assemblée départementale qui comptait en 1939 quatre élus de droite pour cinq élus de gauche est composée désormais de huit conseillers de gauche pour un de droite (voir tableau).

10 octobre

Belfort commémore le premier anniversaire de l'affreuse tragédie de Banvillars où vingt sept patriotes furent exécutés le 10 octobre 1944.

Le 8 octobre déjà, à Lachapelle-sous-Chaux, le curé Martin, ancien déporté à Dachau, célébrait un service funèbre à la mémoire de ses quatre paroissiens victimes de la tuerie. Tout le village s'était déplacé pour rendre hommage à J. Grandvoinet, R. Grandvoinet, D. Linsig et P. Marcono-Thanneur.

Le 9 octobre, c'est la paroisse de Giromagny qui se réunissait autour du chanoine Pierre, très fatigué et malade, pour se souvenir de R. Jeanblanc, J. Chauchot et A. Thévenot.

21 octobre

Elections générales. Deux urnes sont proposées aux électeurs afin de répondre aux deux questions du référendum d'une part et d'élire les "constituants" de la future assemblée d'autre part. Avec respectivement 14259 et 13688 voix, Pierre Bauquier (M.R.P.) et Pierre Dreyfus-Schmidt (Mouvement Unifié de la Renaissance) sont élus dans le Territoire de Belfort.

24 octobre

L'Est Républicain qui veille toujours à l'avancement des travaux de remise en état des voies de communication du canton de Giromagny annonce que le pont du Voisinnet est réouvert à la circulation. L'ingénieur des Travaux Publics,



Cap. R. Perriaux
Belfort

D. Linsig
21 ans
Lachapelle-sous-Chaux

A. Thevenot
29 ans
Giromagny

R. Grandvoinet
20 ans
Lachapelle-sous-Chaux

E. Marietta
36 ans
Valdoie

J. Chauchot
37 ans
Giromagny

Ch. Marietta
37 ans
Valdoie

M. Olivier
37 ans
Sermamagny

R. Jeanblanc
34 ans
Giromagny

P. Marconnot-Thanneur
20 ans
Lachapelle-sous-Chaux

Gaston Moinat, dresse quant à lui un bilan précis des travaux : en dix mois, trois ponts ont été entièrement reconstruits, seize ponts provisoires mis en place, vingt brèches colmatées ce qui correspond à 300 m³ de terrassement et d'aqueducs !

1er novembre

La gendarmerie de Giromagny est avisée que la veille, le chien de M. Mouglin de Grosagny a déterré au lieu-dit "L'Etang du Bel Arbre" un chapeau et un os maxillaire humain. Des fouilles entreprises mettent au jour le cadavre d'un homme de petite taille correspondant au signalement de Joseph Bègue, cultivateur à Saint-Nicolas. M. Deprez, d'Etueffont-Haut, arrêté en



1er Anniversaire de la libération de Rougemont (collection V. Novier)

même temps que la victime, appelé sur les lieux reconnaît formellement son compagnon de misère. Ils avaient été interpellés le 26 septembre 1944, victimes sans doute d'une dénonciation car M. Bègue était

soupçonné d'héberger parfois des réfractaires au S.T.O. Transféré à Giromagny, d'abord au Château Ritter, puis aux casernes, M. Bègue fut torturé à mort.

20 novembre

A Valdoie, le commandant de Courson et une trentaine de ses commandos sont de retour pour la commémoration de la libération de la ville.

La semaine durant, le pays sous-vosgien se souvient de sa libération. A cette occasion, un arrêté préfectoral interdit tous les bals publics dans la nuit du 24 au 25 novembre. La musique de jazz est quant à elle interdite toute la journée du 24, seules étant autorisées la musique militaire et la musique classique.

21 - 22 novembre

Après la retraite aux flambeaux du 21 novembre, Giromagny fête sa libération tout au long de la journée du 22. Seule ombre au tableau et qui fait beaucoup parler dans les chaudières, cette allusion faite par le curé au cours de son homélie "à ceux qui n'ont pas su empêcher de faire sauter les ponts..."

Dans le courant de l'après-midi, Lepuix qui fête également sa libération "entre" dans Giromagny avec onze chars superbement décorés pour le plus grand amusement de la population.

31 décembre

A 10 heures, en l'église de Giromagny un service religieux est célébré en mémoire de la mort de l'abbé Dufay, chef des maquisards du Territoire de Belfort. En ce premier anniversaire de sa disparition (dans un accident de voiture le 31 décembre 1944 alors qu'il appartenait à la 1ère Armée française), les Giromagniens se souvenaient que l'abbé Dufay avait été vicaire de la paroisse et directeur de la préparation militaire.

Le 5 décembre, la neige fait son apparition sur le Pays sous-vosgiens. A Paris, l'Assemblée constituante vote la nationalisation du crédit tandis que la commission de la Constitution prépare la IVème République qui aura "un vrai" président.

MAIRES DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE ISSUS DES ELECTIONS MUNICIPALES D'AOUT 1945

Anjoutey	Gaston Chappuis
Auxelles-Bas	René Novier
Auxelles-Haut	Roger Damotte
Bourg-sous-Ch,telet	Edmond Sauvageot
Chaux	Fernand Didier
Eloie	André Oriez
Etueffont-Bas	Marcel Bathmann
Etueffont-Haut	Roger Girot
Evette	Adrien Grisey
Felon	Georges Chrétien
Giromagny	Alfred Hartmann
Grosagny	Emile Jeudy
Lachapelle-sous-Chaux	Eugène Marchand
Lachapelle-sous-Rougemont	Xavier Finck
Lamadeleine	Alphonse Bazin
Lepuix-Gy	André Maire
Leval	Albert Guenin
Petitefontaine	Gaston Stouff
Petitagny	Louis Peter
Riervescemont	Joseph Piot
Romagny-sous-Rougemont	Camille Heidet
Rougegoutte	Emile Travers
Rougemeont-le-Ch,teau	Emile Ringenbach
Saint-Germain-le-Ch,telet	Henri Bailly
Salbert	Xavier Marie
Sermagny	Camille Schmitz
Valdoie	Georges Merckle

CONSEILLERS GENERAUX ELUS LES 23 ET 30 SEPTEMBRE 1945

BELFORT	Henry Baudin	Union de la gauche
	Hubert Metzger	Union de la gauche
	Georges Rassinier	Union de la gauche
	André Tilly	Union de la gauche
DELLE	Eugène Claret	Union de la gauche
	Jules Valbert	Union de la gauche
FONTAINE	Christophe Klopfenstein	Union de la gauche
GIROMAGNY	Edouard Girot	M.L.N.
ROUGEMONT	Paul Robert	M.R.P.

A Belfort, le cinéma l'Eldorado rouvre ses portes ; le peintre Léon Delarbre, qui fut déporté, expose à la galerie Melmon, faubourg des Ancêtres. Les coupures systématiques de courant qui se répètent depuis le 5 décembre sont suspendues les nuits de Noël et de la Saint Sylvestre et du 26 au 31 décembre une distribution supplémentaire de 100 gr de

charcuterie est offerte.. contre le ticket adéquat évidemment... La vie reprend ses droits!

RATIONNEMENT, RESTRICTIONS, DESILLUSIONS...

François Sellier

Les rapports officiels de janvier 1944 évaluent à 1200 calories la valeur nutritive quotidienne proposée à chaque habitant alors que la moyenne normale devrait se situer entre 2400 et 3500 calories par jour, selon le travail effectué.

A partir de novembre 1944, le Pays sous-vosgien aimerait bien vivre les illusions de sa libération. Hélas, comme partout en France, la réalité est bien différente.

La pénurie des produits de première nécessité, les rigueurs d'un hiver exceptionnel conduisent à une période de régression. Aggravée par une bureaucratie zélée, cette période de rationnement va très vite s'avérer durable. Tout manque ou presque. Même la presse paraît sur demi-format...

Dès le début 1945, ici et là sur le territoire français, des voix s'élèvent pour s'étonner que certaines denrées vitales soient plus mal partagées qu'au temps où l'ennemi se réservait la part essentielle.

Le 17 janvier 1945, le général De Gaulle conclut ainsi un long discours radiodiffusé entièrement consacré aux problèmes de rationnement : "Vous le savez comme moi, le meilleur est au bout du chemin". Mais le chemin sera long : certains produits demeurent rationnés près de cinq années!

1200 calories par jour

La distribution des denrées alimentaires se fait en échange de tickets d'alimentation, celle

Même si, de toute évidence, la population campagnarde souffre moins de la pénurie alimentaire que la population citadine, elle subit en revanche de nombreux prélèvements de la part du Service de ravitaillement. Ainsi, le 20 février 1945 la commune de Rougemont-le-Château est-elle soumise à une large collecte des oeufs et le 31 octobre à celle des pommes de terre.

Du vin pour les femmes enceintes...

Pour le mois de juillet par exemple, les habitants du Territoire de Belfort ont droit à

250 gr de légumes secs, 250 gr de chocolat sous forme de bâton caséiné, 150 gr de succédané de café. Les travailleurs de force ont droit à 4 litres de vin du midi coupé à 25% de vin "Noah" (vin issu de cépage américain qui titre entre 6 et 7,5° exclusivement réservé au coupage), les mères de famille à 6 gr de fil à coudre en soie, etc...

Un an plus tard, à partir du 16 juillet 1946, les habitants de Valdoie et ceux de Rougemont ont la possibilité de percevoir un oeuf par personne avec leur ticket d'avril! Un luxe en somme...

Luxe d'un autre ordre, le 12

MARS 1949						FÉV. 1949					
MARS 1949	MARS 1949	MARS 1949	MARS 1949	MARS 1949	MARS 1949	FÉV. 1949	FÉV. 1949	FÉV. 1949	FÉV. 1949	FÉV. 1949	FÉV. 1949
XIV	XV	750	375	375	175	XIV	XV	750	375	375	175
JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM
②	750	750	375	175	25	②	750	750	375	175	25
JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM
①	750	750	375	350	25	①	750	750	375	350	25
JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM	JM

Tickets de rationnement (collection Mme Darrichon)

des vêtements contre des points textiles et celle des chaussures contre des coupons d'achat.

A partir de janvier 1945, les consommateurs sont répartis en sept catégories (E, J1, J2, J3, M, C, V) allant des enfants de moins de trois ans aux adultes de plus de soixante dix ans, les enfants et les travailleurs de force ayant droit à quelques suppléments.

Les rapports officiels de janvier 1945 évaluent à 1200 calories la valeur nutritive quotidienne proposée à chaque habitant alors que la moyenne normale devrait se situer entre 2400 et 3500 calories par jour selon le travail effectué.

mars 1946 l'attribution supplémentaire de 2 litres de vin aux travailleurs de force est étendue aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent! Le vin fait d'ailleurs souvent l'objet de distributions exceptionnelles, ainsi en juillet 1946, les agriculteurs qui ont semé leurs terres en céréales ont-ils droit à une ration supplémentaire proportionnelle à la surface emblavée : 3 litres pour 0,4 hectare, 2 litres pour 0,2 hectare...

Le pain est lui aussi distribué contre tickets jusqu'au 1er novembre 1945 et le sera à nouveau à partir du 1er Janvier 1946. Il est d'autant plus difficile de se procurer du pain en 1945 qu'une fermeture obligatoire de quinze jours (entre le 2 juillet et le 23 septembre) est imposée aux boulangers de toute commune du Territoire de Belfort comptant au moins deux boulangeries. Officiellement, cette mesure est avant tout sanitaire et sociale : "Pendant ce temps, le personnel bénéficiera des congés payés prévus par la loi et le boulanger sera tenu de procéder au nettoyage complet de son fournil, de son matériel et de sa chambre à farine. Tous les ustensiles et le pétrin seront lavés à l'eau acidulée puis rincés à l'eau claire. Les murs et les plafonds seront nettoyés énergiquement et si possible blanchis à la chaux". La décision de réinstaurer des tickets pour le pain, en janvier 1946, provoque un vif mécontentement de la population "qui inquiète fort" le préfet du Territoire de Belfort. Aussi demande-t-il instamment aux agriculteurs de livrer le plus rapidement possible la quantité de blé dont ils sont redevables.

Situation viande département très grave - stop.

L'approvisionnement en viande de boucherie est de loin le plus difficile. En 1945 la ration distribuée est de 100 gr par semaine. Exceptés les

dimanches et jours fériés, on ne sert plus de viande dans les restaurants.

En 1946, la viande demeure toute aussi rare. Témoin ce télégramme du Service du ravitaillement de Belfort aux maires du département daté du 31 octobre : "Situation viande département très grave-stop-vous prie exercer pression pour maximum bétail boucherie soit réalisé semaine du 3 au 10 novembre-stop-centralisez toutes offres-stop-me transmettre résultat par téléphone n° 156 Belfort lundi 4 novembre". Les réquisitions massives des Allemands au cours des derniers mois de l'occupation avaient considérablement réduit le cheptel et désormais il faut choisir entre les bovins laitiers et les bovins de boucherie.

En juillet 1946 le préfet déplore le manque de lait et réagit vivement contre les producteurs "qui préfèrent avec leur lait faire du beurre qui se vend facilement au marché noir et aux favorisés de la fortune." Le cheptel laitier est pourtant reconstitué et le fourrage abondant. Mais force est de reconnaître que la complexité des circulaires officielles, si elle peut rebuter les bonnes volontés, peut aussi séduire les plus débrouillards.

La directive concernant l'imposition du beurre fermier à fournir par un agriculteur est l'exemple même d'une réglementation rébarbative :

"Le litrage à fournir pour le mois est à multiplier par le nombre de vaches. Du chiffre obtenu il sera déduit la consommation familiale de lait en nature, se montant à 1/2 litre par personne et par jour. Le disponible de lait ainsi obtenu sera divisé par 27 pour obtenir le litrage en beurre. Une nouvelle déduction de 400 gr de beurre et par personne et par mois comptant pour la consommation familiale doit

intervenir. Le dernier chiffre obtenu représente l'imposition nette à fournir". Quoi de plus simple pour un candidat aux épreuves du certificat d'études? A noter que pour ce calcul, le litrage par vache est défini officiellement en trois zones : plateaux, sous-vosgiens et vosgiens, le secteur sous-vosgien appartenant à la catégorie-vosgien-(C.Q.F.D.).

Le beurre est souvent au coeur des litiges. Ainsi, le 4 janvier 1947, L'Est Républicain titre : "Le beurre fondait comme neige au soleil" et parle de détournements qui portent sur plus de 1500 kg dans le département, un commerçant de Valdoie ayant, à lui seul, détourné plus de 800 kg ! Pire, le 16 février 1948, les cultivateurs du Territoire de Belfort (sauf ceux du canton de Delle) décident la grève du lait! Ils protestent ainsi contre le refus des pouvoirs publics de leur payer 25 F. le litre de lait, (il était de 9 F. en septembre 1946) en promettant toutefois de ravitailler les enfants en bas âge et les vieillards.

Système D. et marché noir

Les vieilles habitudes de l'occupation n'ont pas, elles, fondues comme neige au soleil. Qui dit pénurie dit système D. et marché noir. Ainsi donc, au cours du mois de février 1945, dans le Territoire de Belfort, soixante quatre procès-verbaux sont-ils dressés pour infraction aux lois économiques. Les amendes perçues s'élèvent à un million de francs. Cinq magasins sont fermés. Mille huit cents litres de vin sont saisis!

Même le savon américain (seul savon distribué en 1945) est "savamment détourné". Il semble que beaucoup de commerçants aient honoré des tickets périmés. Par suite de cette "négligence", les contingents alloués s'avèrent très insuffisants.

AR = Remettre contre reçu.
 D = Urgent.
 ES = Faire suivre.
 JOLK = Ne remettre que le jour.
 MP = Remettre en mains propres.
 NUIT = Remettre même la nuit.
 (si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications de service taxées pouvant
 figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.
 PC = Accusé de réception.
 RPx = Réponse payée x francs.
 TC = Télégramme collationné.
 TELEPHONE = A téléphoner à l'arrivée.
 XPx = Expres payé x francs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. **TÉLÉGRAMME.** POSTES - TÉLÉGRAPHES
 TÉLÉPHONES.

Le port est gratuit dans l'agglomération du bureau d'arrivée.
 Le facteur doit remettre un récépissé à souche s'il est chargé de recouvrer une taxe.

Ravitaillement Belfort
à Mairie Rougemont
le chit.

À DÉCHIRER.

Ravi

satisfait 11-11-46

Timbre
à
date.

Indications de service. {

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850.)

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE.	MENTIONS DE SERVICE.
Belfort	9987		21	19h	

Situation viande Département très grave
 Stop vous prie provoquer extrême urgence réunion
 producteurs Stop exercer pression pour que maximum
 détail boucherie soit réalisé, semaine à au 30
 novembre Stop centraliser toutes offres stop
 me transmettre résultat par téléphone
 n° 156 Belfort lundi 4 novembre.

N° 701.

"Usage ville femme"

L'approvisionnement des vêtements et des chaussures est tout aussi délicat. En 1945 les vêtements sont avant tout réservés aux rapatriés, une carte comprenant 200 points textiles est attribuée dès juin 1945 à

chacun d'entre eux. Les déportés politiques et les rapatriés dont le domicile en France a été totalement détruit pendant leur exil, ont droit, eux, à un habillement complet et gratuit. L'objet vestimentaire qui fait le plus défaut est, sans conteste, la chaussure. Les chaussures

neuves sont presque exclusivement réservées aux rapatriés et aux femmes enceintes. Pour elles et pour les femmes "dont l'état de santé nécessite le port de chaussures basses" la catégorie de chaussure s'appelle "usage ville femme". Evidemment la distribution se

fait avec parcimonie et nombre de femmes enceintes ne trouvent jamais "chaussure à leur pied"...Les enfants, quant à eux, ont droit en 1946 à une paire de chaussures pour leur anniversaire où alors à l'occasion de leur première communion, au choix.

Plus crucial encore est le problème du ressemelage des chaussures. A la mi-juin 1945 les cordonniers du département, exédés, se réunissent pour protester contre "l'insuffisance des attributions dérisoires qu'ils reçoivent et qui ne permettent pas d'honorer les inscriptions de leurs clients dont l'état est évidemment lamentable". Les consommateurs n'apprécient guère l'attente chez le cordonnier, aussi ces derniers demandent-ils au préfet qu'il informe le public de l'impossibilité qu'ils ont de travailler plus vite comptes tenus de la charge énorme de travail et du manque de matière première.

Autre rareté de ces années de pénurie : les articles ménagers. Les casseroles, marmites et autres ustensiles de cuisine ainsi que les faïences sont, jusqu'à la fin 1947, réservés presque exclusivement aux jeunes ménages ou aux foyers ayant une première naissance.

Combustibles et carburants

L'hiver 1944-1945 est particulièrement rigoureux. Les habitants du Pays sous-vosgien parviennent tant bien que mal à se chauffer au bois, du moins avec ce qu'il en reste car l'occupant avait opéré une sérieuse ponction dans les stocks. Les bâtiments publics comme l'hospice de Rougemont, l'orphelinat de Saint-Nicolas, les usines et bien d'autres locaux souffrent du manque de charbon.

Dans un premier temps le préfet obtient de l'intendance militaire de la 1ère Armée la

mise à disposition de la majeure partie des stocks de charbon abandonnés par les troupes allemandes. Ces stocks sont rapidement épuisés, de plus les mines de Ronchamp ne peuvent être remises en route qu'à la fin février 1945. En attendant le Territoire de Belfort doit surtout compter sur le charbon de Saône et Loire (Blanzay, Montceau-les-Mines et Epinac).

Le 16 janvier 1945, Emile Gauchet, administrateur de l'hospice de vieillards de Rougemont adresse cette lettre suppliante à Mme Marchal, chef du bureau départemental des combustibles solides :

"() Nous n'avons presque plus de charbon à l'Hospice, si nous en avons encore un peu c'est que l'on a brûlé du bois, mais tout va manquer. Ne pourriez-vous nous envoyer un bon un peu plus important..."

En général l'Administration tente de répondre au mieux à ce genre de demande en octroyant un petit supplément de charbon et complétant avec un bon de bois de chauffage. Mais l'approvisionnement de ce dernier restera délicat lui aussi pendant quelques temps, de nombreux terrains boisés ayant été minés par les allemands au cours des derniers mois de l'occupation. Quant aux carburants, ils demeurent denrée rare plusieurs années durant. Exemple, l'attribution qui est faite à la commune de Rougemont pour le mois de septembre 1946 : 190 litres d'essence et 15 litres d'huile moteur...les entreprises de transport et les usines faisant toutefois l'objet d'une attribution spéciale.

Bref, au lendemain de la libération, le Territoire de Belfort en général et le pays sous-vosgien en particulier sont pillés. Le chômage est important (environ 1500 personnes), le cheptel bovin et les bêtes de

trait sont décimés, les voies de communication sont en piteux état.

Le préfet, relayé par les maires, appelle au civisme individuel, au civisme collectif. Ils essaient de contenter le plus de monde possible (ou d'en mécontenter le moins possible) et ont souvent du mal à éviter les individualismes spoliateurs. De plus, après tant d'années de souffrances, les restrictions sont loin d'apaiser les rancunes, les rancœurs, les suspicions.

Pour beaucoup l'illusion de novembre 1944 a fait place aux années de désillusion. Il faudra attendre fin 1948 pour que le rationnement disparaisse presque totalement et fin 1949 pour trouver à peu près de tout. Mais à force de travail, à force de patience, la vie reprend ses droits. Aujourd'hui, il en est même qui, avec un brin de fierté et surtout beaucoup d'humour, aiment à rappeler qu'ils appartiennent à la génération topinambours et rutabagas...



CATEGORIES DE CONSOMMATEURS A COMPTER DU 1er JANVIER 1945

Catégorie E : Enfants des deux sexes âgés **de moins de 3 ans**.

Catégorie J1 : Enfants des deux sexes âgés **de 3 à 6 ans**.

Catégorie J2 : Enfants des deux sexes âgés **de 6 à 13 ans**.

Catégorie J3 : Adolescents des deux sexes âgés **de 13 à 21 ans**.

Catégorie M : Consommateurs des deux sexes **de 21 à 70 ans** ne se livrant pas à des travaux donnant droit au classement en catégorie C.

Catégorie C : Consommateurs des deux sexes à partir **de 21 ans et sans limite d'âge** se livrant personnellement et professionnellement aux travaux agricoles (producteurs de céréales, herbagers et éleveurs de bovins, vigneron, arboriculteurs, maraichers, jardiniers de profession etc...) qu'ils soient propriétaires cultivant eux-mêmes ou bien fermiers, métayers, ouvriers agricoles, valets de ferme, bouviers, à l'exclusion tant des apiculteurs et des éleveurs ou herbagers engraisant des animaux autres que des bovins (ovins, porcins, caprins, lapins, volailles etc...) que des propriétaires ou régisseurs ne travaillant pas eux-mêmes à la culture ou n'y travaillant que d'une façon intermittente ou exceptionnelle.

Catégorie V : Consommateurs des deux sexes **de plus de plus 70 ans** dont les occupations ne peuvent autoriser le classement en catégorie C.

LE PREFET DU TERRITPOIRE DE BELFORT

Vu l'arrêté ministériel fixant le taux des rations pour le mois d'octobre 1945

ARRETE :

Le taux des rations est fixé comme suit dans le Teritoire de Belfort pour le mois d'octobre 1945 :

Pain Catégorie E = 125 grs par jour
 Catégorie J1 = 250 grs par jour
 Catégorie J2, M, C, V = 350 grs par jour
 Catégorie J3 = 375 grs par jour
 Chaque ticket lettre à une valeur de 350 grs.

A 100 grs de tickets de pain correspondent :
75 grs de farine de froment blutée au taux
réglementaire fixé pour la panification
ou 75 grs de malt sec
ou 100 grs de pain d'épices
ou 100 grs d'extrait de malt liquide
ou 62 grs de pain de régime, de biscottes ou de
produits de biscuiterie
ou 75 grs de pain grillé.

La consommation de pâtes dans les restaurants ne donnera pas lieu à remise de tickets.
Les farines et le tapioca sont mis en vente libre à l'exclusion de farines panifiables,
farines composées et produits assimilés fixés par arrêté ministériel du 11 septembre.

Farines restant soumises à rationnement :
Catégorie E : 500 grs en échange des coupons
2 et 4 d'octobre valant 500 grs chacun.
Catégorie J1 : 250 grs en échange du coupon
2 d'octobre.

L'échange contre tickets de pain des farines composées ou produits assimilés, y compris la crème de riz, est réservé à la catégorie E dans les conditions habituelles. L'échange éventuel de farine panifiable, biscottes, pain de régime, pain grillé, biscuits, pain d'épices, est maintenu contre tickets de pain de toutes catégories.

Riz Catégorie E : 300 grs en échange du coupon n° 3 d'octobre.

Viande La ration sera déterminée ultérieurement, suivant l'importance des approvisionnements.

Fromage La ration est fixée à 100 grs. Un arrêté préfectoral fixera ultérieurement les modalités de distribution.

Matières grasses Catégorie E : 300 grs,
J3 : 750 grs,
Autres catégories : 600 grs.

Sucre Catégorie E : 1250 grs,
J3 : 750 grs,
Autres catégories : 500 grs.

Les consommateurs des catégories J3, M, C et V percevront du sucre roux. La distribution peut commencer immédiatement.

Mélange de café et succédanés La ration est fixée à 150 grs de mélange comprenant obligatoirement 40 grs de café pur torréfié non moulu. Un arrêté spécial fixera ultérieurement les modalités de distribution.

Les consommateurs des catégories J2, J3 et V auront la possibilité d'opter pour l'attribution d'une ration de 250 grs de petits déjeuners, dans la mesure où les approvisionnements le permettront.

En outre, en échange du coupon 2 d'octobre de la feuille semestrielle, les consommateurs des catégories J2, J3 et V recevront, à partir de la 2ème quinzaine, 100grs de café pur, à raison de 50 grs au titre d'octobre.

Chocolat En échange du ticket DY de la feuille de denrées diverses d'octobre :

Catégorie E : 125 grs,
Catégories J1, J2, J3 : 375 grs.

Ces rations s'entendent pour du chocolat en tablettes ou du cacao sucré.

Si le chocolat est servi sous forme de bouchées aux fruits, les commerçants devront servir un poids double de la ration fixée.

Confiserie En échange du ticket DX de la feuille de denrées diverses d'octobre :

Catégorie E : 125 grs,
Catégories J1, J2 : 250 grs.

Repas servis dans les restaurants Les consommateurs prenant leur repas dans les restaurants sont informés que les restaurateurs sont en droit d'exiger :

pour la viande : les tickets correspondants à la portion servie, sans pouvoir excéder toutefois le montant de la ration hebdomadaire.

pour les matières grasses : un ticket de 10 grs pour les repas servis après 15 heures.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- A.K.** - Armee Korps. Corps d'Armée allemand. Le LXIII A.K. occupe la Trouée de Belfort.
- B.I.M.P.** - Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique
- B.L.E.** - Bataillon de Légion Etrangère. Le 1er B.L.E. est surtout engagé au Ballon d'Alsace.
- B.M.** - Bataillon de Marche. Quatre Bataillons de Marche les B.M. 5, 11, 21 et 24 participent à la libération de notre région.
- C.C.** - Combat Command. Groupement tactique qui comprend un régiment de chars moyens, un bataillon d'infanterie portée, un escadron de reconnaissance, un escadron de tank-destroyers et un groupe d'artillerie. Une division comprend trois C.C.. Le C.C. 6 de la 5ème Division Blindée intervient dans le secteur sous-vosgien à partir du 25 novembre.
- C.C.I.** - Compagnie de Canons d'Infanterie.
- D.F.L.** - Division Française Libre. La 1ère D.F.L. s'appelle, officiellement, 1ère Division Motorisée d'Infanterie, mais cette appellation est tombée dans l'oubli.
- D.I.M.** - Division d'Infanterie Marocaine. La 2ème D.I.M. dépasse la 1ère D.F.L. à partir du 25 novembre et poursuit l'offensive en Alsace jusqu'à l'encerclement des troupes allemandes le 28 novembre.
- I.D.** - Infanterie Divisionen. Division allemande. La 159 I.D. du colonel Berman combat dans le nord de la Trouée de Belfort.
- R.A.C.** - Régiment d'Artillerie Coloniale.
- R.C.T.** - Regimental Combat Team. Groupement tactique d'une division d'infanterie qui comprend un régiment d'infanterie, un groupe d'artillerie, des éléments de reconnaissance et du génie. Pour mener l'offensive, la D.F.L. est articulée en trois R.C.T..
- R.C.A.** - Régiment de Chasseurs d'Afrique. Le 8ème R.C.A. est doté de tanks-destroyers, dit chasseurs de chars.
- R.F.M.** - Régiment de Fusiliers-Marins.
- R.T.M.** - Régiment de Tirailleurs Marocains.

BIBLIOGRAPHIE

- Amoureux (Henri)**, *La vie des Français sous l'occupation*, Fayard ed., 1961.
- Annuaire de la 1ère D.F.L.*, 1971.
- Barberot (Roger)**, *A bras le coeur*, 1972.
- Bèchoux (Antoine), Lafuma (Michel)**, *Le 2ème Choc-Bataillon Janson de Sailly, 1944-1945*, France-Empire, 1988.
- Bernage (G.), De Lannoy (Fr.), Menair (R.), Baumann(P.)**, *Bataille d'Alsace 1944-1945*, Ed. Heimdal, 1992.
- De Dakar à l'Arlberg* (opérations effectuées par le 1er Régiment d'Artillerie Coloniale de l'A.O.F., anonyme, aimablement communiqué par M. Roland Lhomme de Rougegoutte.
- De Lattre (général)**, *Histoire de la 1ère Armée française*, 1949.
- Destrem (Maja)**, *Les commandos de France, Les volontaires au béret bleu-1944-1945*, Fayard ed..
- Gmeline (Patrick de)**, *Commandos d'Afrique-de l'île d'Elbe au Danube*, Presses de la Cité, 1980.
- Gras (Yves)**, *La 1ère D.F.L.-Les Français libres au combat*, Presses de la Cité, 1983.
- Guerre de 1939-1945. Les grandes unités françaises*, 1976.
- Guillaume (Roger)**, *Les larmes du bois d'Arsoy-Récit d'une bataille*.
- Heitzler (Jeanne)**, *Souvenirs de Grussenheim et environs*, Heitzler ed., 1995.
- Journal de marche et d'opérations du 6ème Régiment de Chasseurs d'Afrique*, anonyme, aimablement communiqué par M. Claude Canard de Chagey.
- La 1ère D.F.L. - épopée d'une reconquête**, 1946.
- Rossetti (Elie)**, *Mes campagnes des Vosges et d'Alsace*, 1994.
- Rousset de Pina**, *Le bataillon de Choc, de Staouéli à l'Arlberg*, ed. Gilbert, 1947.
- Schmittlein (Raymond)**, *La Nationale 83*, 1951.
- Vacelet (Marie-Antoinette)**, *Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944*, Archives départementales, 1993.
- Vernejoul (Henri de)**, *Autopsie d'une victoire morte*, ed. S.A.E.P., Colmar, 1970.

SOURCES

Journal de Marche des unités :

4ème Brigade de la 1ère D.F.L.
6ème Régiment de Chasseurs d'Afrique
8ème Régiment de Chasseurs d'Afrique
1er Régiment de Fusiliers-Marins
1er Bataillon de Légion Etrangère
Bataillon de Marche 4
Bataillon de Marche 5
Bataillon de Marche 11
Bataillon de Marche 21
Bataillon de Marche 24
1er Bataillon des Transmissions Divisionnaires
1er Régiment d'Artillerie (R.A.C.)
1er Bataillon de Combat du Génie
1er escadron du 11ème Régiment de Cuirassiers

Journaux :

- La République de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
- L'Est Républicain
- Quand-Même

Archives de la Mairie de Rougegoutte.

Archives privées (R. Frick) : Croix Rouge Française-Militaires français inhumés au cimetière militaire de Giromagny en novembre-décembre 1944.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce numéro spécial de La Vôge, la rédaction tient à remercier toutes celles et ceux qui ont bien voulu apporter leur concours pour l'élaboration de cette revue.

Notre reconnaissance va particulièrement aux anciens de la D.F.L.; Messieurs Barberot, Pouvrasseau et Théobald du 1er Régiment de Fusiliers-Marins, Galland et Rossetti du 11ème Cuirassiers, Jeanneret du Bataillon de Marche 5, Frizza du Bataillon de Marche 11, Millot du 1er Bataillon Médical.

Nous avons également une dette envers M. le général Canal et M. Galland qui nous ont communiqué la copie de la plupart des journaux de marche utilisés et envers tous ceux qui nous ont prêté des documents et confié leurs souvenirs : les soeurs dominicaines de Saint-Nicolas, Mesdames Darrichon, Novier, Pons, Zeller, Messieurs Bury, Faivet, Walter, Wimmer.



ABONNEZ VOUS

POUR NE PAS MANQUER

La Voie

**Le premier magazine
tout public proposé
dans la région**



BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à : A.H.P.S.V. - 20, rue de Masevaux
90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU

Je souscris un abonnement d'un an (2 numéros)
n° 16-17 ou n° 17-18

70F au lieu de 80F
+ 16F pour frais d'envoi
hors Territoire de Belfort

NomPrénom

Adresse

**Je règle la somme de 70F à l'ordre de l'A.H.P.S.V.
+ 16F pour frais d'envoi hors Territoire de Belfort**

par chèque par mandat en espèce

DateSignature



Dans Giromagny libéré (col. Zeller)



Le pont de Valdoie, détruit le 20 novembre. (Ph. Delotte Archives Municipales de Belfort)

Insignes des unités de la première division française libre



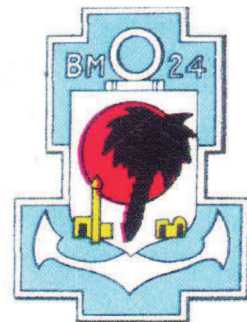
Insigne
Divisionnaire



1^{er} Régiment
de
Fusiliers-Marins
Compagnon de la Libération



13^e Demi-Brigade
de la
Légion Étrangère
Compagnon de la Libération



Bataillon
de Marche N° 24
(Somalie)



11^e Cuirassiers



1^{er} Régiment
d'Artillerie
Compagnon de la Libération



Groupe d'Exploitation
Divisionnaire
N° 1



Bataillon
de Marche N° 3



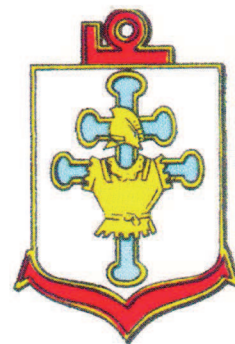
Bataillon
de Marche N° 5
(Cameroun)



Bataillon
de Marche N° 11
(Congo)



4^e Brigade



1^{er} Bataillon
du Génie
Divisionnaire



1^{er} Bataillon
d'Infanterie
de Marine



1^{er} Bataillon
du
Pacifique



Bataillon
de Marche N° 21
(Somalie)